

1
(N° 284.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 13 AVRIL 1847.)

BUDGET
DES
DÉPENSES ET SERVICES

DU ROYAUME DE BELGIQUE,

POUR L'EXERCICE 1848,

comprenant

LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET LES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.



BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,

RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

—
AVRIL 1847.

2

DISCOURS

PROLOGUE

PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES,

LORS DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET CELUI DES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS,

Pour l'exercice 1848.

Messieurs,

D'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de vous présenter le Budget du Ministère des Finances et celui des Non-Valeurs et Remboursements, pour l'exercice 1848.

Les crédits qui m'ont été accordés par la loi du Budget de l'année courante s'élèvent à fr.	12,892,020	»
Les allocations proposées sont de	12,854,950	»
	<hr/>	
Différence en moins . . . fr.	57,070	»

Les diminutions proviennent de la suppression du crédit affecté en 1847 à la fabrication de la monnaie de cuivre fr.	100,000	»
et du crédit extraordinaire pour le matériel des hôtels du Ministère	3,000	»
	<hr/>	
TOTAL . . . fr.	103,000	»

D'un autre côté, le Budget est augmenté, par suite d'un transfert du Budget de la Dette Publique de fr. 930	»	} 45,930
et pour les pensions de 45,000	»	
	<hr/>	
Différence égale . . . fr.	57,070	»

Afin de régulariser plus complètement tout ce qui concerne la rémunération du personnel, les sommes imputées jusqu'à présent sur divers articles pour les salaires des ouvriers ou hommes de peine, sont réunies au crédit affecté aux traitements des huissiers et gens de service. Ces sommes, s'élevant à 5,440 francs, font l'objet de transferts sans augmentation de dépense. La seule augmentation qui résulte de cette mesure est de 930 francs, parce qu'une déduction de pareille somme du crédit alloué pour la dette flottante eût été sans utilité réelle.

L'organisation de l'administration centrale a, du reste, été combinée de manière à ne point nécessiter un accroissement de dépenses.

Le crédit de 100,000 francs pour achat de matières et fabrication de pièces de cuivre a été supprimé au Budget de 1848.

Les allocations votées jusqu'à présent s'élèvent à 2,174,000, savoir :

En 1834	fr. 724,000
1835	600,000
1841	530,000
1844	210,000
1846	210,000
1847	100,000

Le tableau suivant indique la quantité de chaque espèce de monnaie de cuivre fabriquée jusqu'au 31 mars 1847 :

MONNAIES FABRIQUÉES.	VALEUR	NOMBRE
	nominate DES MONNAIES.	DE PIÈCES.
Pièces de 10 centimes	205,756 60	2,057,566
— 5 centimes	1,551,705 55	27,034,067
— 2 centimes	1,984,766 48	99,258,524
— 1 centime	559,113 55	55,911,555
TOTAUX	5,879,519 98	162,221,112

Il reste à fabriquer, au moyen des crédits ouverts, pour une valeur approximative de 185,000 francs. Les monnaies de cuivre émises et à émettre représentent donc une valeur de fr. 4,064,519 98 c^s.

Cette quantité suffit aux besoins actuels de la circulation.

L'art. 8 relatif à la statistique a été divisé, d'après le vœu exprimé par la Cour des Comptes.

Le chapitre II, *Administration du trésor public*, ne présente point de changements.

Chapitre III. — Le vote par lequel les Chambres m'ont autorisé à transférer d'un article sur l'autre les crédits alloués pour le personnel de l'administration des contributions directes, douanes et accises dans les provinces, m'a permis, comme j'avais pris l'engagement de le faire, de réorganiser cette vaste administration. L'arrêté que le Roi a daigné approuver le 31 décembre dernier, et qui se trouve

au *Moniteur* du 7 janvier 1847, a mieux réparti les divers emplois, fixé les cadres et les traitements, réglé les conditions de l'avancement et posé des principes qui, rigoureusement maintenus, donneront à cette administration plus de force et d'activité.

Au projet de Budget pour l'exercice 1848, les chiffres sont établis d'après l'organisation nouvelle.

Voici le résumé des changements selon l'ordre du Budget :

Articles.	NATURE DES DÉPENSES PROPOSÉES.	CRÉDIT	CRÉDIT	DIFFÉRENCE	
		alloué EN 1847.	demandé POUR 1848.	EN PLUS.	EN MOINS.
1	Surveillance générale.	517,600	557,500	59,900	»
2	Conservation du cadastre	206,600	300,500	95,700	»
3	Contributions. Traitements fixes	677,500	651,600	»	45,900
4	— Remises et indemnités.	1,710,000	1,658,500	»	51,500
5	Douanes.	4,047,670	4,107,200	59,530	»
6	Recherche maritime	57,760	61,600	5,840	»
7	Accises	759,900	709,700	»	50,200
8	Poids et mesures	52,100	49,900	»	2,200
9	Garantie.	45,869	49,700	5,840	»
10	Avocats de l'administration	55,670	40,000	4,550	»
11	Suppléments de traitement	»	24,970	24,970	»
12	Frais de bureau et de tournée	189,850	164,540	»	25,510
15	Indemnités	525,200	261,200	»	62,000
14	Police douanière	»	5,000	5,000	»
15	Matériel.	140,000	158,000	»	2,000
16	Entrepôt d'Anvers.	51,000	51,000	»	»
	TOTAUX.	8,592,710	8,590,710	257,110	259,110

Les augmentations balancent donc exactement les diminutions, sauf le transfert de la somme de 2,000 francs de l'art. 15 (*Matériel*) à l'art. 2 du chap. I^{er}, *Administration centrale*.

Le passage de l'ancien au nouveau régime, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'expliquer dans les développements du Budget de l'exercice courant, exige une période de transition pendant laquelle il est indispensable que le Gouvernement soit autorisé à transférer des sommes d'un article sur les autres. De cette manière, l'organisation du 31 décembre 1846 sera introduite dans le domaine des faits, régulièrement, sans secousse et en ayant égard aux droits acquis des fonctionnaires.

Cette faculté de transfert, déjà accordée par la loi du Budget de l'exercice 1847, fait l'objet d'une disposition insérée à la suite de l'art. 12.

Depuis plusieurs années, la loi du Budget contenait deux dispositions limitant à des sommes déterminées les suppléments qui pouvaient être accordés à raison de la suppression des *leges* et l'excédant de dépense qui pouvait résulter de la balance des *maxima* et des *minima*. Les articles 41, 47, 91 et 99 de l'arrêté orga-

nique ayant posé des règles précises sur l'un et sur l'autre point, il m'a paru que ces dispositions ne devaient plus être reproduites.

L'art. 14, sous la rubrique *Mesures de police douanière*, contient une allocation de 5,000 francs détachée de l'ensemble des crédits de l'art. 13. Cette somme servirait spécialement à indemniser les personnes étrangères à l'administration qui concourraient à la répression de la fraude. Les faits démontrent fréquemment combien il est nécessaire de mettre à la disposition du Ministre un crédit ayant cette destination. La surveillance sera mieux dirigée, plus efficace; le commerce loyal sera moins exposé à des visites longues et minutieuses qui, souvent sans résultat utile, retardent l'expédition des marchandises. Il résulte d'ailleurs du libellé de l'article et de la nature de la dépense que la comptabilité sera réglée comme l'est celle du crédit alloué au Ministre de la Justice pour mesures de sûreté publique.

Le chapitre IV, qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines, ne contient pas de changements.

Le crédit affecté au service des pensions est augmenté de 45,000 francs.

Les pensions inscrites ou à inscrire au grand-livre, à l'époque du 1 ^{er} avril 1847, s'élèvent à fr.	1,502,087	»
En prenant pour base d'évaluation la moyenne des pensions accordées pendant les huit derniers mois de 1846, les inscriptions nouvelles, du 1 ^{er} mai 1847 au 31 décembre 1848, s'élèveraient à	160,000	»
	<hr/>	
TOTAL . . . fr.	1,462,087	»

Mais il y a lieu de déduire de ce chiffre les extinctions probables. Pendant chacune des deux dernières années, les extinctions ont été de 71,000 francs. En calculant sur une période de deux ans jusqu'au 31 décembre 1848, l'on peut s'attendre à des extinctions à concurrence de

	142,000	»
--	---------	---

De sorte que le crédit présumé nécessaire pour 1848 serait de fr. 1,520,087 »
et dépasse de 45,087 francs la somme portée au Budget de 1847.

Les causes de l'accroissement du chiffre des pensions ont été indiquées dans une note détaillée jointe au Budget de l'exercice courant et dans le discours qui l'accompagne (*Actes de la Chambre, 1845-1846, n° 195*). Ces causes sont en grande partie temporaires. Les propositions ou les demandes d'admission à la retraite continuent d'être examinées avec la plus grande sévérité.

Le Budget des Non-Valeurs et Remboursements s'élève, comme pour 1847, à la somme de 2,026,000 francs.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre conseil des Ministres;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1848, à la somme de *douze millions huit cent trente-quatre mille neuf cent cinquante francs* (12,854,950 francs), et celui des Non-Valeurs et Remboursements à la somme de *deux millions vingt-six mille francs* (2,026,000 francs).

Donné à Laeken, le 6 avril 1847.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***J. MALOU.**

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.	
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.		
CHAPITRE I.^r.					
<i>Administration centrale.</i>					
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	733,000 "	
2	— des fonctionnaires et employés, sans que le personnel de l'admini- stration centrale puisse être rétribué sur d'autres fonds al- loués par la loi du Budget . . . 488,500 "	492,500	"		
	Travail extraordinaire 4,000 "		"		
3	Frais de tournées	8,000	"		
4	Matériel	40,000	"		
5	Service de la monnaie	7,200	"		
6	Multiplication des coins de monnayage, confection de viroles brisées et frais de comptage.	10,000	"		
7	Magasin général des papiers	153,500	"		
8	Rédaction de documents statistiques.	11,000	"		
9	Publication de ces documents	9,800	"		
CHAPITRE II.					
<i>Administration du Trésor dans les provinces.</i>					
1	Traitement des directeurs	86,550	"	556,550 "	
2	Cassier général de l'État	250,000	"		
CHAPITRE III.					
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>					
1	Surveillance générale. Traitements.	537,500	"	8,590,710 "	
2	Service de la conservation du cadastre. id.	500,500	"		
3	— des contributions directes { Traitements fixes . . .	631,600	"		
4	— et de comptabilité . . . { Remises et indemnités. . .	1,658,500	"		
5	— des douanes Traitements.	4,107,200	"		
6	— de la recherche maritime id.	61,600	"		
7	— des accises. id.	709,700	"		
8	— des poids et mesures. id.	49,900	"		
9	— de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent. id.	49,700	"		
10	Honoraires fixes des avocats de l'administration.	40,000	"		
11	Suppléments de traitements	24,970	"		
12	Frais de bureau et de tournées.	164,540	"		
<i>(Les crédits portés aux articles 1 à 12 inclusivement du présent chapitre, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles sur les autres, selon les besoins qui résulteront de la mise à exécution de l'arrêté royal du 31 décembre 1846, n° 1 (Moniteur du 7 janvier 1847, n° 7), réglant l'organisation de l'administration des contributions dans les provinces.)</i>					
15	Indemnités et primes	261,200	"		
14	Police douanière.	5,000	"		
15	Matériel	158,000	"		
16	Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers . . .	51,000	"		
A REPORTER. fr.		9,660,260	"	9,660,260 "	

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. fr.	9,600,260 »	»	9,600,260 »
CHAPITRE IV.				
<i>Administration de l'Enregistrement et des domaines.</i>				
1	Traitement du personnel de l'enregistrement	356,290 »	»	1,855,690 »
2	— — du timbre	54,700 »	»	
3	— — du domaine	82,500 »	»	
4	— — forestier.	241,900 »	»	
5	Remises des receveurs. — Frais de perception	849,000 »	»	
6	— des greffiers.	46,000 »	»	
7	Frais de bureau des directeurs	20,000 »	»	
8	Matériel	31,000 »	»	
9	Frais de poursuites et d'instances	55,000 »	»	
10	Dépenses du domaine	78,300 »	»	
11	Palais de Bruxelles et de Tervueren	21,000 »	»	
CHAPITRE V.				
1	Pensions civiles et arriérés de pensions civiles	1,320,000 »	»	1,525,000 »
2	Secours	5,000 »	»	
CHAPITRE VI.				
1	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	14,000 »	»	14,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . . fr.		12,834,950 »	»	12,834,950 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 6 avril 1847.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Non-Valeurs.</i>				
1	Non-valeurs sur le foncier	500,000 »	»	} 706,000 »
2	— sur l'impôt personnel	370,000 »	»	
3	— sur les patentes	80,000 »	»	
4	Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	30,000 »	»	
5	Non-valeurs sur les redevances des mines	16,000 »	»	
<i>(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)</i>				
CHAPITRE II.				
<i>Remboursements.</i>				
1	Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	50,000 »	»	} 1,250,000 »
2	Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiements d'intérêts; frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence, etc.	250,000 »	»	
3	Remboursement de postes aux offices étrangers.	150,000 »	»	
4	Remboursement du péage sur l'Escaut	800,000 »	»	
5	Déficit de comptes anciens et nouveaux (pour mémoire). <i>(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs)</i>	»	»	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS. fr.		2,026,000 »	»	2,026,000 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 6 avril 1847.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU

MINISTÈRE DES FINANCES,

POUR L'EXERCICE 1848.



NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.					
CHAPITRE I^{er}.						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE. — Personnel.						
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT ANNUEL.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1	Uniq.	Traitement du Ministre.	1	21,000	21,000	21,000
		TOTAL de l'article 1 ^{er}	fr.			
	1	Traitement du secrétaire général.	1	8,400	8,400	8,400
<i>Secrétariat général.</i>						
	2	Traitement des fonctionnaires et employés.	25	de 600 à 6,000	47,200	47,200
<i>Trésor public.</i>						
	3	Traitement des fonctionnaires et employés.	51	de 600 à 10,500	114,000	114,000
<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>						
	4	Traitement des fonctionnaires et employés.	64	de 600 à 9,000	155,850	155,850
2 (*)		<i>Enregistrement et domaines.</i>				
	5	Traitement des fonctionnaires et employés.	51	de 600 à 10,500	85,700	85,700
<i>Commission des monnaies.</i>						
	6	Traitement des fonctionnaires et employés.	11	de 1,200 à 8,400	42,000	42,000
<i>Huissiers et gens de service.</i>						
	7	Salaire des concierges, huissiers, messagers, surveil- lante et nettoyeuses	»	»	55,570	55,570
	8	Travail extraordinaire				
(*) Sans que le personnel de l'administration centrale puisse être rétribué sur d'autres fonds alloués par la loi du Budget.						
		TOTAL de l'article 2.	fr.			

CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CREDIT AJOUTÉ POUR L'EXERCICE 1847	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848		CREDIT ALLOUÉ POUR 1848.	Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		EN PLUS	EN MOINS		
21,000	»	21,000	21,000	»	»		
21,000	»	21,000	21,000	»	»		
8,400	»	8,400	8,400	»	»		a) Transfert au n° 7 du salaire d'un huissier, com- pris jusqu'à présent parmi les traitements des fonction- naires et employés de l'ad- ministration des contribu- tions
47,200	»	47,200	47,200	»	»		b) Jusqu'à présent le sa- laire de quelques ouvriers et hommes de peine a été im- puté sur les crédits ouverts pour les dépenses du maté- riel des différentes branches de l'administration. D'accord avec la Cour des Comptes, on propose de combiner en un seul et même article les traitements et salaires de tous les gens de service attachés à l'administration centrale et de transférer en consé- quence à l'art 2 du chapit- re 1er, une somme de 940 francs représentant le mon- tant des salaires imputés ac- tuellement
155,850	»	155,850	156,770	»	(a) 940		1° Jusqu'à concurrence d'une somme de 1,500 francs, sur l'art 7 du chapitre 1er (Magasin général des pi- piers)
85,700	»	85,700	85,700	»	»		2° D'une somme de 2,000 francs sur l'art 14 du ch- pitre III (Matériel de l'ad- ministration des contribu- tions)
42,000	»	42,000	42,000	»	»		3° D'une somme de 1,000 francs sur l'art 8 du ch- pitre IV (Matériel de l'ad- ministration de l'encre, i- tinement)
55,370	»	55,370	29,000	(b) 6,370	»		Et 4° d'une somme de 930 francs sur le crédit alloué au Budget de la Dette publique, pour le service de la Dette flottante
4,000	»	4,000	4,000	»	»		En y ajoutant la somme de 940 francs, représentée par le salaire d'un huissier, com- pris jusqu'à présent dans le crédit porté au n° 4 de l'ar- ticle 2, le transfert proposé s'élève à 6,370 francs
492,500	»	492,500	487,070	6,570	940		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<i>(Suite de l'administration centrale.)</i>		
<i>Frais de tournées.</i>		
5	Uniq.	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs
		TOTAL de l'article 3. fr.
<i>Matériel.</i>		
4	1	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres et autres menus frais fr. 17,000 »
	2	Éclairage et chauffage de toute l'administration 8,000 »
	3	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, assurances contre incendie, etc. 12,000 »
	4	Frais de bureau et matériel de la vérification centrale de la comptabilité des contributions directes, etc. 3,000 »
		TOTAL de l'article 4. fr.
<i>Service de la monnaie.</i>		
5	1	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais 4,200 »
	2	Dépenses variables, poinçons de la garantie, plaques d'insculpations et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc. 6,000 »
		TOTAL de l'article 5. fr.
6	Uniq.	Multiplication des coins de monnayage; confection de viroles brisées, et frais de comptage
		TOTAL de l'article 6. fr.
»	»	Achat de matières et frais de fabrication de pièces de cuivre. (<i>Crédit qui ne figure plus au Budget de 1848.</i>)
<i>Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.</i>		
7	1	Pour l'administration centrale et l'administration du trésor dans les provinces 14,000 »
	2	Id. des contributions directes, douanes et accises 45,000 »
	3	Id. de l'enregistrement et des domaines 28,500 »
	4	Papiers à timbrer 46,000 »
		TOTAL de l'article 7. fr.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
8,000	»	8,000	8,000	»	»		
8,000	»	8,000	8,000	»	»		
40,000	»	40,000	45,000	»	5,000		
40,000	»	40,000	45,000	»	5,000		
7,200	»	7,200	7,200	»	»		
7,200	»	7,200	7,200	»	»		
10,000	»	10,000	10,000	»	»		
10,000	»	10,000	10,000	»	»		
»	»	»	100,000	»	100,000		
133,500	»	133,500	133,000	»	(a) 1,500		
133,500	»	133,500	133,000	»	1,500		

a) Diminution résultant d'un transfert à l'art. 2 du chap. 1^{er}.

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.								
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.									
(Suite de l'administration centrale.)										
<i>Statistique.</i>										
8	Uniq.	Rédaction de documents statistiques.								
9	Uniq.	Publication de ces documents								
		TOTAL des articles 8 et 9. fr.								
Récapitulation du chapitre I^{er}.										
1	»	Traitement du Ministre								
2	»	Id. des fonctionnaires et employés, sans que le personnel puisse être rétribué sur d'autres fonds alloués par la loi du Budget								
3	»	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs								
4	»	Matériel								
5	»	Service de la monnaie								
6	»	Multiplication des coins de monnayage, confection de viroles brisées, et frais de comptage								
	»	Achat de matières et frais de fabrication de pièces de cuivre. (<i>Article qui ne figure plus au Budget de 1848.</i>)								
7	»	Magasin général des papiers								
8	»	Rédaction de documents statistiques								
9	»	Publication de ces documents								
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.								
CHAPITRE II.										
ADMINISTRATION DU TRÉSOR DANS LES PROVINCES. — <i>Personnel.</i>										
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th>TRAITEMENT ANNUEL.</th> <th>Montant de LA DÉPENSE.</th> <th>TOTAL PAR SERVICE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">86,550</td> <td style="text-align: right;">86,550</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	TRAITEMENT ANNUEL.	Montant de LA DÉPENSE.	TOTAL PAR SERVICE.	9	»	86,550	86,550
NOMBRE D'AGENTS.	TRAITEMENT ANNUEL.	Montant de LA DÉPENSE.	TOTAL PAR SERVICE.							
9	»	86,550	86,550							
1	»	Traitement des directeurs								
		TOTAL de l'article 1 ^{er} fr.								
<i>Caissier général de l'État.</i>										
2	Uniq.	Service de la caisse générale de l'État								
		TOTAL de l'article 2. fr.								

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
11,000	»	11,000	20,800	»	»		
9,800	»	9,800					
20,800	»	20,800	20,800	»	»		
21,000	»	21,000	21,000	»	»		
492,500	»	492,500	487,070	6,570	940		
8,000	»	8,000	8,000	»	»		
40,000	»	40,000	45,000	»	5,000		
7,200	»	7,200	7,200	»	»		
10,000	»	10,000	10,000	»	»		
»	»	»	100,000	»	100,000		
153,500	»	153,500	153,000	»	1,500		
11,000	»	11,000	20,800	»	»		
9,800	»	9,800					
753,000	»	753,000	852,070	6,570	105,440		
DIFFÉRENCE EN MOINS. fr.				99,070			
86,550	»	86,550	86,550	»	»		
86,550	»	86,550	86,550	»	»		
250,000	»	250,000	250,000	»	»		
250,000	»	250,000	250,000	»	»		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		NOMBRE d'agents.	MONTANT de la dépense.
Récapitulation du Chapitre II.				
1	»	Traitement des directeurs		
2	»	Caissier général de l'État		
			TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
<i>Surveillance générale.</i>				
1	1	Directeurs	9	72,000
	2	Inspecteurs en chef	9	51,500
	3	— d'arrondissement	26	116,400
	4	Contrôleur des jaugeurs de navires	1	5,500
	5	Premiers commis de direction	9	27,000
	6	Seconds commis de direction	24	42,000
	7	Troisièmes commis de direction	24	25,800
	8	Commis d'inspection d'arrondissement	26	19,500
			TOTAL de l'article 1 ^{er} fr.	
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>				
2	1	Inspecteurs.	9	41,700
	2	Contrôleurs.	9	24,600
	3	Géomètres.	18	26,100
	4		147	190,500
	5	Aspirants-géomètres.	29	17,400
			TOTAL de l'article 2. fr.	
<i>Service des contributions directes et de comptabilité.</i>				
3	1	Contrôleurs	98	280,900
	2	Entreposeurs	6	22,200
	3	Receveurs à traitement fixe.	143	218,800
	4	Commis aux écritures	72	106,100
	5	Aspirants-commis aux écritures	6	3,600
			TOTAL de l'article 3. fr.	

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
86,550	»	86,550	86,550	»	»		
250,000	»	250,000	250,000	»	»		
336,550	»	336,550	336,550	»	»		
357,500	»	357,500	317,600	39,900	»		
357,500	»	357,500	317,600	39,900	»		
500,300	»	500,300	206,600	93,700	»		
500,300	»	500,300	206,600	93,700	»		
631,600	»	631,600	677,500	»	45,900		
631,600	»	631,600	677,500	»	45,900		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		NOMBRE d'agents.	MONTANT de la dépense.
<i>(Suite de l'administration des contributions directes, etc.)</i>				
4	Uniq.	Remises proportionnelles des receveurs et indemnités accordées par l'art. 42 de l'arrêté royal du 31 décembre 1846, n° 1	651	1,658,500
TOTAL de l'article 4.			fr.	
<i>Service des douanes.</i>				
5	1	Inspecteur en chef du service actif sur les chemins de fer	1	5,400
	2	Inspecteurs	10	46,000
	3	Contrôleurs	45	126,000
	4	Lieutenants	46	75,600
	5	Sous-lieutenants	86	120,400
	6	Vérificateurs	104	204,500
	7	Brigadiers	573	652,500
	8	Sous-brigadiers	568	311,200
	9	Préposés	5406	2,584,200
	10	Aspirants vérificateurs	6	3,600
TOTAL de l'article 5.			fr.	
<i>Service de la recherche maritime.</i>				
6	1	Contrôleur	1	3,500
	2	Lieutenant	1	1,600
	3	Sous-lieutenant	1	1,400
	4	Matelots de 1 ^{re} et 2 ^e classe	60	52,600
	5	Mousses	5	2,500
TOTAL de l'article 6.			fr.	
<i>Service des accises.</i>				
7	1	Contrôleurs	28	80,600
	2	Commis-chefs	27	40,500
	3	Commis de 1 ^{re} , de 2 ^e et de 3 ^e classe	619	588,600
TOTAL de l'article 7.			fr.	

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
1,658,500	»	1,658,500	1,710,000	»	51,500		
1,658,500	»	1,658,500	1,710,000	»	51,500		
4,107,200	»	4,107,200	4,047,670	59,530	»		
4,107,200	»	4,107,200	4,047,670	59,530	»		
61,600	»	61,600	57,760	3,840	»		
61,600	»	61,600	57,760	3,840	»		
709,700	»	709,700	739,900	»	50,200		
709,700	»	709,700	739,900	»	50,200		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		NOMBRE d'agents.	MONTANT de la dépense.
<i>(Suite de l'administration des contributions directes, etc.)</i>				
<i>Service des poids et mesures.</i>				
8	1	Vérificateurs	24	46,900
	2	Vérificateur adjoint	1	1,200
	3	Aspirants vérificateurs	3	1,800
TOTAL de l'article 8.				fr.
<i>Service de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent.</i>				
9	1	Contrôleurs.	12	51,800
	2	Contrôleurs adjoints.	6	11,200
	3	Essayeurs	12	6,700
TOTAL de l'article 9.				fr.
<i>Avocats de l'administration.</i>				
10	Uniq.	Honoraires fixes		
TOTAL de l'article 10.				fr.
<i>Suppléments de traitement.</i>				
11	Uniq.	Suppléments de traitement temporaires et extraordinaires dans les cas prévus par les articles 47 et 99 de l'arrêté royal du 31 décembre 1846, n° 1		
TOTAL de l'article 11.				fr.
<i>Frais de bureau et de tournées.</i>				
12	1	Frais de bureau des directeurs, y compris ceux du cadastre, de confection de rôles et d'impression		fr. 100,400
	2	Frais de bureau des inspecteurs d'arrondissement		19,600
	3	— des vérificateurs des poids et mesures.		6,150
	4	Frais de tournée des inspecteurs en chef		15,440
	5	— de l'inspecteur en chef du service actif sur les chemins de fer		1,200
	6	— des inspecteurs du cadastre		5,400
	7	— des vérificateurs des poids et mesures		11,850
	8	— des agents de la garantie		6,500
TOTAL de l'article 12.				fr.
<p>Les crédits portés aux articles 1 à 12 inclusivement du présent chapitre, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles sur les autres, selon les besoins qui résulteront de la mise à exécution de l'arrêté royal du 31 décembre 1846, n° 1 (<i>Moniteur</i> du 7 janvier 1847, n° 7), réglant l'organisation de l'administration des contributions dans les provinces.</p>				

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
49,900	»	49,900	52,100	»	2,200		
49,900	»	49,900	52,100	»	2,200		
49,700	»	49,700	45,860	5,840	»		
49,700	»	49,700	45,860	5,840	»		
40,000	»	40,000	55,670	4,550	»		
40,000	»	40,000	55,670	4,550	»		
24,970	»	24,970	»	24,970	»		
24,970	»	24,970	»	24,970	»		
164,540	»	164,540	189,850	»	25,310		
164,540	»	164,540	189,850	»	25,310		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		
<i>(Suite de l'administration des contributions directes, etc.)</i>			
<i>Indemnités et primes.</i>			
15	1	Indemnités des géomètres du cadastre	36,000 »
	2	— des commis ambulants pour le service des accises	23,000 »
	3	— pour la tenue de chevaux	46,000 »
	4	— des experts de la contribution personnelle	40,000 »
	5	— des répartiteurs pour les patentes	28,400 »
	6	— des porteurs de contraintes.	8,500 »
	7	— de route, etc., aux porteurs de contraintes et experts de la contribution personnelle	1,500 »
	8	— de frais de route et de séjour aux employés des provinces.	10,000 »
	9	— aux employés pour maladies, accidents, etc.	20,000 »
	10	— aux receveurs de l'enregistrement pour les déclarations d'actes transla- tifs	7,000 »
	11	— aux receveurs pour les copies des rôles des contributions directes à dé- livrer aux collèges des bourgmestre et échevins, en conformité de l'art. 4 de la loi du 1 ^{er} avril 1843, ayant pour objet d'assurer l'exé- cution régulière de la loi électorale du 3 mars 1831	23,000 »
	12	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs sup- plémentaires, matrices cadastrales et livres-journaux qui doivent être tenus dans les bureaux de conservation du cadastre	52,000 ^(a) »
	13	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distille- ries clandestines et arrestations de fraudeurs	8,000 »
	14	Frais d'escorte de marchandises expédiées par le chemin de fer	4,000 »
TOTAL de l'article 15.			fr.
<i>Police douanière.</i>			
14	Uniq.	Mesures de police douanière	
TOTAL de l'article 14.			fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
261,200	»	261,200	325,200	»	62,000		
261,200	»	261,200	325,200	»	62,000		
5,000	»	5,000	»	5,000	»		
5,000	»	5,000	»	5,000	»		

a) Afin de reunir dans un même chapitre toutes les indemnités, on a cru devoir y comprendre la somme de 32,000 francs, équivant à l'art 12 du Budget de 1847, pour indemnités résultant de transcriptions de mutations dans les pièces cadastrales, qui doivent être tenues dans les bureaux de conservation au chef-lieu de chaque province.

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<i>(Suite de l'administration des contributions directes, etc.)</i>		
<i>Matériel.</i>		
15	1	Matériel et main-d'œuvre des impressions, achat d'instruments, balances, etc. 40,000 »
	2	— pour les poids et mesures 5,000 »
	3	Loyer, entretien, chauffage et éclairage des locaux et embarcations 33,000 »
	4	Loyer d'un local à Anvers pour la réunion des bureaux de l'administration 12,000 »
	5	Frais de loyer, d'ameublement et d'entretien des bureaux de la garantie 9,000 »
	6	Construction d'aubettes et autres locaux de la douane 5,000 »
	7	Ports de lettres, transport de matériel, passages d'eau, etc. 12,000 »
	8	Frais de procédure 20,000 »
		TOTAL de l'article 15. fr.
<i>Entrepôt d'Anvers.</i>		
16	Uniq.	Frais généraux d'administration, entretien des bâtiments, etc.
		TOTAL de l'article 16. fr.
Récapitulation du Chapitre III.		
1	»	Surveillance générale. Traitements.
2	»	Service de la conservation du cadastre —
3	»	— des contributions directes et de comptabilité { Traitements fixes . . .
4		
5	»	— des douanes Traitements.
6	»	— de la recherche maritime —
7	»	— des accises —
8	»	— des poids et mesures —
9	»	— de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent —
10	»	Honoraires fixes des avocats de l'administration
11	»	Supplément de traitements.
12	»	Frais de bureau et de tournée
13	»	Indemnités et primes.
14	»	Police douanière
15	»	Matériel.
16	»	Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
138,000	»	138,000	140,000	»	(a) 2,000	a) Diminution résultant d'un transfert à l'art. 2 du chapitre 1er.	
138,000	»	138,000	140,000	»	2,000		
51,000	»	51,000	51,000	»	»		
51,000	»	51,000	51,000	»	»		
537,500	»	537,500	517,600	59,900	»		
500,500	»	500,500	206,600	95,700	»		
651,600	»	651,600	677,500	»	43,900		
1,658,500	»	1,658,500	1,710,000	»	51,500		
4,107,200	»	4,107,200	4,047,670	59,550	»		
61,600	»	61,600	57,760	3,840	»		
709,700	»	709,700	759,900	»	50,200		
49,900	»	49,900	52,100	»	2,200		
49,700	»	49,700	45,860	3,840	»		
40,000	»	40,000	55,670	4,550	»		
24,970	»	24,970	»	24,970	»		
164,540	»	164,540	189,850	»	25,510		
261,200	»	261,200	523,200	»	62,000		
5,000	»	5,000	»	5,000	»		
138,000	»	138,000	140,000	»	2,000		
51,000	»	51,000	51,000	»	»		
8,590,710	»	8,590,710	8,592,710	237,110	259,110		
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				2,000			

NUMÉRO des	articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.					
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.					
<i>Traitement du personnel de l'enregistrement.</i>					
FONCTIONNAIRES SUPÉRIEURS.			Nombre d'agents.	Montant de la dépense.	TOTAL par service.
1		Traitement des directeurs	9	76,500	} 307,500
2		— des inspecteurs	21	125,000	
3		— des vérificateurs	25	106,000	
COMMIS DE DIRECTION.					
4		Traitement des premiers commis	9	20,700	} 42,290
5		— des seconds commis	17	21,590	
SURVEILLANTS AUX VENTES.					
6		Traitement des surveillants à Anvers et à Bruxelles	2	4,400	4,400
AGENTS DE CHANGE.					
7		Indemnités pour publication des prix-courants d'effets publics pour la perception des droits de succession	4	2,100	2,100
TOTAL de l'article 1 ^{er}					fr.
<i>Employés du timbre.</i>					
19	1	Traitement de l'inspecteur-conservateur de l'atelier général . . .	1	5,000	} 54,700
	2	— des gardes-magasins contrôleurs du timbre	9	19,200	
	3	— des timbreurs et compteurs	18	17,800	
	4	— des tourne-feuilles	17	12,700	
TOTAL de l'article 2.					fr.
<i>Employés du domaine.</i>					
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>					
3	1	Traitement des délégués à la recette	3	5,910	} 4,750
	2	— du contrôleur-garde-pont	1	640	
	3	— des employés chargés de retirer les bulletins	2	200	
A REPORTER.					4,750

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Nombre d'agents.	Montant de la dépense	TOTAL par service.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.				
(Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.)					
REPORT. fr.					4,750
<i>Canal de Charteroy.</i>					
4		Traitement du contrôleur.	1	4,000	22,050
5		— des receveurs.	4	15,500	
6		— des éclusiers employés au service du contrôle . . .	9	1,530	
7		— des gardes-dignes	2	1,200	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>					
8		Traitement du surveillant comptable	1	1,200	2,100
9		— des délégués à la recette	»	900	
<i>Sambre canalisée.</i>					
10		Traitement du contrôleur principal	1	4,000	22,000
11		— du sous-contrôleur	1	2,000	
12		— des receveurs.	2	7,200	
13		— des délégués à la recette	14	6,400	
14		— des messagers-gardes-canal	4	2,400	
<i>Canal de Mons à Condé.</i>					
15		Traitement du contrôleur.	1	2,600	4,600
16		— des délégués à la recette	4	2,000	
<i>Meuse.</i>					
17		Traitement des préposés à la recette	10	7,000	7,000
<i>Dendre.</i>					
18		Traitement des préposés à la recette	7	960	960
<i>Escaut.</i>					
19		Traitement des préposés à la recette	3	1,000	1,000
<i>Demer.</i>					
20		Traitement du préposé à la recette	1	500	500
<i>Lys.</i>					
21		Traitement des préposés à la recette	5	1,900	1,900
A REPORTER. fr.					66,660

5
(suite).

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.				
<i>(Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.)</i>					
EMPLOYÉS DU DOMAINE <i>(suite)</i> .			Nombre d'agents.	Montant de la dépense	TOTAL par service.
REPORT. fr.			66,660
<i>Canal de Gand à Ostende.</i>					
22		Traitement des préposés à la recette	5	2,700	2,700
<i>Bateaux à vapeur.</i>					
25		Traitement des délégués à la recette et au pilotage, chargés de relever les coupons de passage	4	4,500	4,500
<i>Canal de la Campine.</i>					
24		Traitement du surveillant.	1	500	5,000
25		— des préposés à la recette	42	4,700	
<i>Extraction de minéral de fer.</i>					
26		Indemnité de surveillance des travaux d'extraction	2	2,400	2,400
<i>Surveillant aux fabriques.</i>					
27		Traitement du surveillant à Andennes et à Seraing	1	600	600
<i>Palais de justice à Liège.</i>					
28		Traitement du concierge	1	640	640
TOTAL de l'article 5. fr.					
<i>Agents forestiers.</i>					
4	1	Traitement des inspecteurs	9	54,700	241,900
	2	— des sous-inspecteurs	5	11,700	
	5	— des gardes généraux	19	51,120	
	4	— des brigadiers et gardes forestiers	474	164,380	
TOTAL de l'article 4. fr.					
5	Uniq.	Remises des receveurs. — Frais de perception (tarif du 17 janvier 1831)			
TOTAL de l'article 5. fr.					

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
82,500	»	82,500	82,500	»	»		
82,500	»	82,500	82,500	»	»		
241,900	»	241,900	241,900	»	»		
241,900	»	241,900	241,900	»	»		
849,000	»	849,000	849,000	»	»		
849,000	»	849,000	849,000	»	»		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<i>(Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.)</i>		
6	Uniq.	Remises des greffiers (loi du 21 ventôse an VII)
		TOTAL de l'article 6.
7	Uniq.	Frais de bureau des directeurs
		TOTAL de l'article 7. fr.
<i>Matériel.</i>		
8	1	Feu et lumière de l'atelier général du timbre. fr. 1,000 »
	2	Confection de timbres, registres et impressions 22,000 »
	3	Frais d'emballage, transport de ballots, paquets, etc. 8,000 »
		TOTAL de l'article 8. fr.
9	Uniq.	Frais de poursuites et d'instances
		TOTAL de l'article 9. fr.
<i>Dépenses du domaine.</i>		
10	1	Entretien de bâtiments, digues, polders, chemins, fossés, etc. fr. 18,000 »
	2	Charges et contributions sur les domaines. 7,500 »
	3	Frais d'arpentage et de réarpentage de coupes de bois 5,000 »
	4	Frais de culture et travaux d'amélioration, etc. 45,500 »
	5	Remboursement de prix d'engagères, rémérés de biens, etc. 2,500 »
	6	Remboursement, transport et prix de ventes dont on n'a pu faire suivre l'objet . . . 3,000 »
	7	Frais de ventes et autres actes 500 »
	8	Intérêts moratoires 1,500 »
		TOTAL de l'article 10. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
46,000	»	46,000	46,000	»	»		
46,000	»	46,000	46,000	»	»		
20,000	»	20,000	20,000	»	»		
20,000	»	20,000	20,000	»	»		
51,000	»	51,000	52,000	»	(a) 1,000		a) Diminution résultant d'un transfert à l'art. 2 du chap. 1er.
51,000	»	51,000	52,000	»	1,000		
55,000	»	55,000	55,000	»	»		
55,000	»	55,000	55,000	»	»		
78,500	»	78,500	78,500	»	»		
78,500	»	78,500	78,500	»	»		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<i>(Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.)</i>		
<i>Palais de Bruxelles et de Tervueren.</i>		
41	Uniq.	Personnel, entretien du parc, des plantations et menues réparations aux bâtiments.
		TOTAL de l'article 41. fr.
Récapitulation du Chapitre IV.		
1	»	Traitement des fonctionnaires et employés de l'enregistrement
2	»	— du timbre
3	»	— du domaine
4	»	— des agents forestiers
5	»	Remises des receveurs
6	»	— des greffiers
7	»	Frais de bureau des directeurs
8	»	Matériel
9	»	Frais de poursuites et d'instances
10	»	Dépenses du domaine
11	»	Palais de Bruxelles et de Tervueren
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
1	»	Pensions civiles et arriérés de pensions civiles
2	»	Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848			CRÉDIT Alloué POUR L'EXERCICE 1847	DIFFÉRENCI AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT Alloué POUR 1848	Observations.
CHARGES ordinaires et péri- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		EN PLUS	EN MOINS		
21,000	»	21,000	21,000	»	»		
21,000	»	21,000	21,000	»	»		
536,290	»	536,290	536,290	»	»		
54,700	»	54,700	54,700	»	»		
82,500	»	82,500	82,500	»	»		
241,900	»	241,900	241,900	»	»		
849,000	»	849,000	849,000	»	»		
46,000	»	46,000	46,000	»	»		
20,000	»	20,000	20,000	»	»		
51,000	»	51,000	52,000	»	1,000		
55,000	»	55,000	55,000	»	»		
78,500	»	78,500	78,500	»	»		
21,000	»	21,000	21,000	»	»		
1,855,690	»	1,855,690	1,855,690	»	1,000		
1,520,000	»	1,520,000	1,275,000	(a) 45,000	»		
5,000	»	5,000	5,000	»	»		
1,525,000	»	1,525,000	1,280,000	45,000	»		

a) Le chiffre inséré au Budget, conformément au vote de l'art. 38 de la loi du 21 juillet 1844, fut consacré les noms, les et les années de services des fonctionnaires et employés du Département des Finances admis à la retraite depuis le 1^{er} avril 1846 jusqu'au 31 mars 1847

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
1	Uniq.	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

Chapitres.	Pages.	<i>Récapitulation Générale.</i>	
—	—	—	
I.	12	Administration centrale.	
II.	16	— du trésor dans les provinces	
III.	18	— des contributions directes, douanes et accises	
IV.	28	— de l'enregistrement et des domaines	
V.	56	Pensions et secours	
VI.	58	Dépenses imprévues non libellées au Budget	
		TOTALS DE LA RÉCAPITULATION GÉNÉRALE. fr.	

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
14,000	»	14,000	14,000	»	»		
14,000	»	14,000	14,000	»	»		

755,000	»	755,000	852,070	»	90,070	
556,550	»	556,550	556,550	»	»	
8,590,710	»	8,590,710	8,592,710	»	2,000	
1,855,690	»	1,855,690	1,856,690	»	1,000	
1,525,000	»	1,525,000	1,280,000	45,000	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
12,854,950	»	12,854,950	12,892,020	45,000	192,070	
DIFFÉRENCE EN MOINS. fr.				57,070		

40

ANNEXE

AU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1848.

RELÈVÉ

DES ADMISSIONS A LA RETRAITE

Depuis le 1^{er} avril 1846 jusqu'au 31 mars 1847.

N° d'ordre.	NOMS et PRÉNOMS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	AGE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	CAUSES DE L'ADMISSION A LA RETRAITE.
1	Sevrin, J.-B.	53	Teneur de livres	Rhumatisme universel, hernies inguinales et autres infirmités contractées au service.
2	Dejardin, Fr.-J.	58	Brigadier des douanes	Rhumatisme musculaire, faibl. de la vue.
3	Allewaert, Ch.-J.-Fr.	55	Préposé de 2 ^m e classe des douanes.	Affection morale
4	Algrain, P.-J.	55	Id.	Goutte sciatique et ophthalmie chronique.
5	Pettens, Fr.-J.	60	Receveur des contributions.	Ophthalmie incurable.
6	Pieton, J.-L.	70	Géomètre du cadastre	Âge avancé.
7	De Lamock, H.-B.	55	Vérificateur-teneur de livres	Polypes muqueux nazaux
8	Vandewater, L.-A.-J.	52	Brigadier des douanes	Asthme chronique.
9	Laurent, J.-J.	64	Id.	Rhumatisme goutteux, asthme et âge avancé.
10	De Reul, M.-Fr.-J.	55	Contrôleur des contributions	Affection de poitrine et faiblesse de la vue.
11	Verleye, Fr.	45	Préposé de 2 ^m e classe	Ulcères invétérés aux jambes
12	Chevallerie, Ch.	58	Géomètre du cadastre	Procédance de la membrane rectale (hémorroïdes).
13	Decot, P.-E.-J.	53	Préposé de 1 ^{re} classe.	Surdité
14	Laloy, J.-Fr.	49	Sous-brigadier	Cataracte
15	Michaux, A.-L.-J.	37	Préposé de 1 ^{re} classe.	Rhumatisme sciatique chronique et bronchite.
16	Buysens, Fr.-L.-E.	57	Receveur des contributions.	Faiblesse de la vue, rhumatisme des lombes et autres infirmités.
17	Gilissen, M.-Fr.	55	Id.	Affaiblissement des facultés physiques et intellectuelles.
18	Devolder, P.-Em.	54	Id.	Hypertrophie du cœur
19	Laurent, B.-J.	64	Vérificateur des poids et mesures.	Coryza chronique et affection de la peau.
20	Vlominck, Ch.-B.	52	Second commis à l'administration centrale.	Affaiblissement des facultés physiques et intellectuelles.
21	Verbrugge, J.-Ch.	69	Commis des accises	Âge avancé et affaiblissement de la vue.
22	Genus, E.-J.	55	Sous-brigadier	Surdité et vue faible
23	Volvert dit Kneipe, Fr.-Th.	67	Garde forestier	Âge avancé et caducité
24	Massar, A.-A.	57	Commis des accises	Constitution apoplectique et paralysie.
25	Boetz, F.-J.-E.	40	Receveur des contributions.	Affaiblissement du centre nerveux.
26	Mahieu, L.-J.-E.	51	Commis des accises	Vue faible et caducité.
27	Mestach, Ch.-L.	51	Id.	Surdité et goutte chronique
28	Lamoral, L.	62	Receveur des contributions.	Affaiblissement des facultés intellectuelles.
29	Renard, P.-J.	72	Id.	Âge avancé et asthme.
30	Debième, L.-J.	45	Préposé des douanes.	Affection pulmonaire chronique.
31	Fonson, Ch.-H.-L.	48	Brigadier des douanes	Pneumonie chronique et rhumatisme articulaire.
32	Decamps, A.-J.	62	Commis des accises	Vue très-affaiblie et âge avancé.
33	Senicq, J.-B ^{re}	47	Préposé des douanes.	Abcès volumineux.

ANNÉES DE SERVICES									Total.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années.	MONTANT de la PENSION.	DATE DE L'ENTRÉE en JOUISSANCE.	Observations.	
ACTIFS.			SÉDENTAIRES.			MILITAIRES.								
Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.						
11	2	27	3	5	5	»	14	8	»	1,200	577	1 ^{er} mai 1846.		
20	4	5	»	»	»	6	0	»	35	10	5	1,140	792	Id.
6	5	15	»	»	»	6	9	21	12	»	0	640	173	Id.
17	9	1	»	»	»	9	11	17	27	8	18	640	332	Id.
5	11	»	50	»	18	4	»	»	57	11	18	$\frac{2,932}{2,171}$	1,921	Id.
»	»	»	57	10	»	5	6	4	45	4	4	1,543	1,114	Id.
14	1	28	11	5	10	6	2	»	51	9	8	1,651	951	Id.
10	5	1	»	»	»	7	10	15	27	5	16	1,140	591	1 ^{er} juin 1846.
20	9	»	»	»	»	»	6	16	50	5	16	1,160	699	Id.
»	»	»	51	2	17	»	»	»	51	2	17	5,200	1,664	1 ^{er} mai 1846.
4	4	20	»	»	»	20	4	6	24	8	26	640	272	1 ^{er} juin 1846.
»	»	»	57	4	15	»	»	»	57	4	15	$\frac{1,756}{1,741}$	1,165	Id.
31	4	14	»	»	»	»	»	»	31	4	14	$\frac{1,690}{1,160}$	870	1 ^{er} août 1846.
22	10	5	»	»	»	7	»	20	29	10	25	915	523	Id.
10	11	»	»	»	»	»	»	»	10	11	»	690	175	1 ^{er} juin 1846.
»	7	»	35	10	»	»	»	»	56	»	5	5,000	1,845	Id.
»	»	»	25	1	»	12	11	20	56	»	20	$\frac{2,115}{2,000}$	1,200	Id.
»	1	18	34	8	17	»	10	20	53	8	25	1,480	929	Id.
»	»	»	56	2	»	»	»	»	56	2	»	1,800	1,085	Id.
»	»	»	31	5	20	»	»	»	31	5	20	1,680	858	1 ^{er} juillet 1846.
34	10	20	»	»	»	»	»	»	34	10	20	1,060	738	1 ^{er} août 1846.
20	»	25	»	»	»	6	2	20	26	5	15	1,020	514	Id.
26	11	»	»	»	»	»	»	»	26	11	»	470	253	Id.
5	1	10	»	»	»	6	4	23	11	5	5	916	191	Id.
»	»	»	15	5	10	»	»	»	15	5	10	$\frac{5,125}{2,348}$	778	1 ^{er} juillet 1846.
24	»	12	»	»	»	6	1	4	50	1	16	760	441	1 ^{er} sept. 1846.
22	5	8	»	»	»	2	11	23	25	5	1	$\frac{1,900}{1,300}$	698	Id.
23	5	20	6	»	»	»	»	»	29	5	29	1,593	900	1 ^{er} août 1846.
»	»	»	41	10	8	»	»	»	41	10	8	$\frac{1,025}{1,095}$	801	Id.
20	2	20	»	»	»	4	10	10	25	1	»	738	558	1 ^{er} sept. 1846.
23	4	2	4	6	22	»	»	»	27	10	24	1,140	609	Id.
25	5	25	»	»	»	10	9	28	54	5	23	1,020	662	Id.
10	6	18	»	»	»	6	10	17	26	5	5	740	374	Id.

N° d'ordre	NOMS et PRÉNOMS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	ÂGE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	CAUSES DE L'ADMISSION A LA RETRAITE.
54	Marissal, P.-J.	57	Préposé des douanes.	Inflammation chronique des intestins et de l'estomac.
55	Hervieckx, M.-J.	59	Commis des accises.	Rhumatisme chronique, hernie inguinale et vue faible.
56	Noteris, W.	57	Préposé des douanes.	Surdité et perte de l'œil droit.
57	Faidherbe, T.	55	Id.	Bronchite chronique.
58	Crispin, D.	62	Id.	Paralysie de la main et de la jambe droites.
59	Caroli, J.-H.-M.	52	Id.	Vue très-affaiblie et douleurs aiguës dans les articulations.
40	Houry, J.-L.	51	Sous-lieutenant des douanes.	Cataracte et rhumatisme universel.
41	Benedetti, G.-J.-B.-B.	65	Receveur des contributions.	Surdité, vue affaiblie.
42	Lockmans, J.-L.-J.	55	Contrôleur des douanes.	Hernie inguinale, névrose du cœur et rhumatisme.
43	Hinck, P.-J.	67	Brigadier des douanes.	Ophthalmie chronique et âge avancé.
44	Preud'homme, C.-J.	58	Contrôleur.	Hypertrophie du cœur et constitution détériorée.
45	Boutique, A.-J.	69	Géomètre du cadastre.	Hémorragie intestinale et âge avancé.
46	Jonen, P.-J.	55	Commis des accises.	Hernie inguinale, contractée à l'occasion du service, et vue faible.
47	Decreeft, A.-J.-Ch.	55	Receveur des contributions.	Affection cérébrale.
48	Malaise, Ch.-J.-X.-Fr.	61	Id.	Paralysie.
49	Vanhoutte, L.-J.	40	Préposé des douanes.	Affection de la moelle épinière et paralysie générale.
50	Cottelle, P.-J.-I.	62	Brigadier des douanes.	Rhumatisme chronique et âge avancé.
51	Depouques Dupuis, P.-J.-P.	52	Entreposeur.	Amblyopie asténique et altération cérébrale.
52	Nehr, P.	57	Second commis de direction de l'enregistrement.	Affaiblissement des facultés physiques et intellectuelles, tremblement musculaire général.
53	Dusausoy, Ch.-J.-G.-G.	59	Garde forestier.	Affaiblissement physique et âge avancé.
54	Bodson, J.-Fr.	82	Id.	Âge avancé.
55	Colmant, A.-J.	60	Commis des accises.	Rhumatisme et affaiblissement de la vue.
56	Watrin, J.-M.	60	Garde forestier.	Constitution usée et âge avancé.
57	Papier, E.-J.	58	Id.	Néuralgie lombaire.
58	Bottin, H.-L.-E.-M.	62	Receveur des douanes.	Vue très-affaiblie.
59	Carpentier, A.	50	Id.	Paralysie de plusieurs membres et de la langue.
60	Dehansez, T.-J.	65	Préposé des douanes.	Hernie inguinale double.
61	Dubois, Fr.-J.	58	Id.	Affection chronique des organes de la vue et rhumatisme chronique.
62	Cordier, A.-L.-J.	58	Id.	Affection des lombes, vue faible, constitution usée.
63	Portelange, Fr.	51	Id.	Ophthalmie chronique incurable.
64	Jadot, J.-J.-E.-J.	70	Receveur de l'enregistrement.	Âge avancé.
65	Pierard, J.-G.	67	Sous-brigadier des douanes.	Âge avancé et faiblesse de la vue.

ANNÉES DE SERVICES									Total.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années.	MONTANT de la PENSION.	DATE DE L'ENTRÉE en JOUISSANCE.	Observations.	
ACTIFS.			SÉDENTAIRES.			MILITAIRES.								
Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.			
30	9	7	»	»	»	5	»	22	35	9	29	1,060	740	1 ^{er} sept. 1846.
22	8	4	»	»	»	7	»	»	29	8	4	1,140	640	Id.
30	1	»	»	»	»	»	»	»	30	1	»	1,060	637	Id.
11	2	»	»	»	»	1	6	7	12	8	7	740	183	Id.
23	7	»	»	»	»	6	1	»	29	8	»	760	435	Id.
6	10	13	»	»	»	15	9	11	20	7	24	640	254	Id.
29	9	»	»	»	»	1	»	»	30	9	»	1,480	905	Id.
6	9	25	28	2	5	»	»	»	35	»	»	$\frac{2,916}{2,409}$	1,754	Id.
24	6	»	»	6	»	5	11	25	50	11	»	2,905	1,734	Id.
32	»	1	»	»	»	»	»	»	32	»	1	1,270	812	1 ^{er} octob. 1846.
34	5	14	1	4	25	»	»	»	35	10	9	2,400	1,708	1 ^{er} sept. 1846.
»	»	»	58	2	15	»	»	»	38	2	15	$\frac{1,793}{1,796}$	1,255	Id.
28	»	1	»	»	»	6	10	20	34	10	21	1,450	1,085	1 ^{er} nov. 1846.
20	9	12	5	6	6	5	5	12	31	9	»	1,421	850	1 ^{er} sept. 1846.
2	6	8	29	7	14	»	»	»	32	1	22	10,061	5,059	11 août 1846.
5	2	12	»	»	»	8	1	8	15	5	20	740	176	1 ^{er} nov. 1846.
31	4	2	»	»	»	»	»	»	31	4	2	1,140	714	Id.
»	»	»	31	5	3	»	»	»	31	5	3	5,696	1,868	Id.
»	»	»	15	4	»	»	»	»	15	4	»	1,200	506	Id.
25	4	5	»	»	»	1	»	»	26	4	5	450	255	1 ^{er} octob. 1846.
17	4	»	»	»	»	»	»	»	17	4	»	20	10	1 ^{er} nov. 1846.
29	11	»	»	»	»	»	»	»	29	11	»	1,140	682	Id.
20	8	2	»	»	»	3	1	4	24	9	5	510	219	1 ^{er} déc. 1846.
21	2	»	6	5	26	»	»	»	27	7	26	640	539	Id.
5	8	19	31	5	26	»	»	»	37	2	15	1,900	1,255	Id.
»	»	»	17	5	»	»	»	»	17	5	»	$\frac{3,543}{2,630}$	994	12 nov. 1846.
23	1	8	»	»	»	»	»	»	23	1	8	857	595	1 ^{er} déc. 1846.
34	10	1	»	»	»	»	»	»	34	10	1	1,060	758	Id.
29	10	15	»	»	»	5	3	15	35	2	»	1,060	691	Id.
4	10	»	»	»	»	7	8	16	12	6	16	640	175	Id.
»	»	»	49	7	8	»	»	»	49	7	8	7,700	6,000	Id.
23	2	»	»	»	»	»	»	»	23	2	»	882	406	Id.

N° d'ordre.	NOMS et PRÉNOMS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	AGE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	CAUSES DE L'ADMISSION A LA RETRAITE.
66	Hansay, J.-B.	51	Commis des accises	Constitution usée, asthme et affection organique du cœur.
67	Henry, J.	45	Géomètre du cadastre	Affection des organes de la vue (<i>nebula</i> et <i>leucoma</i>).
68	Clément, J.-H.	71	Brigadier des douanes	Âge avancé et affection nerveuse
69	Detiège, Fr.-J.	65	Id.	Âge avancé, constitution affaiblie
70	Col, L.-J.	44	Sous-brigadier des douanes	Carie de l'os coccix
71	Haecck, P.-E.	72	Brigadier des douanes	Âge avancé et rhumatisme chronique.
72	Debast, H.-Y.	57	Id.	Amaurose de l'œil gauche et amblyopie de l'œil droit.
73	Vanderleeuw, J.-P.	55	Sous-brigadier des douanes	Rhumatisme chronique, extinction de voix et santé délabrée.
74	Cretin, P.-J.	54	Brigadier des douanes	Rhumatisme chronique et vue faible
75	Vanhecke, J.-J.	60	Préposé des douanes	Constitution délabrée.
76	Ducamp, J.-J.	59	Commis des accises	Constitution usée, faiblesse de la vue et rhumatisme.
77	Cras, H.	42	Id.	Ramollissement cérébral et affection de la moelle épinière.
78	Huysman D'honssom, F.-J.-J.	72	Directeur du trésor	Âge avancé.
79	Schnack, D.	51	Brigadier des douanes	Rhumatisme chronique
80	Bonnardeaux, Fr.-J.	55	Id.	Asthme et vue faible
81	Jamin, Fr.	68	Préposé des douanes	Hernie inguinale, grand âge et faiblesse de la vue.
82	Moureau, J.-J.	56	Id.	Id.
83	Gordier, Ch.-Fr.	52	Commis des accises	Rhumatisme chronique et caducité.
84	Vernez, A.-J.	42	Préposé des douanes	Gastralgie chronique
85	Hamoir, J.-A.	55	Brigadier des douanes	Douleurs dans la jambe par suite d'une ancienne luxation.
86	Laurent, Fr.-R.	55	Préposé des douanes	Pneumonie chronique avec hémoptysie.
87	Molhant, M.-J.	50	Sous-brigadier des douanes	Rhumatisme articulaire et affaiblissement de la vue.
88	Gatin, Fr.-J.	57	Garde forestier	Affection cérébrale et paralysie de la langue.
89	De Guaita, C.-T.	55	Conservateur des hypothèques	Rhumatisme aigu et nécrose.
90	Soudan, J.-F.	70	Receveur des contributions	Affections rhumatismales et nerveuses.
91	Gilliodts, P.-A.-A.	56	Id.	Presbyopie excessive.
92	Maes, A.-J.-L.	66	Id.	Douleurs goutteuses et rhumatismales aux doigts.
93	De Dave, J.-D.	69	Id.	Âge avancé.
94	Rayrou, J.-L.	59	Brigadier des douanes	Surdité et âge avancé
95	Bremond, J.-G.	42	Commis des accises	Constitution délabrée et vue faible.
96	Pesin, J.-L.-J.	65	Receveur des contributions	Amblyopie amaurotique et hernie inguinale.
97	Losson, Fr.-A.	68	Inspecteur du cadastre	Âge avancé.

ANNÉES DE SERVICES			Total.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années.	MONTANT de la PENSION.	DATE DE L'ENTRÉE en JOUISSANCE.	Observations.
ACTIFS.	SÉDENTAIRES.	MILITAIRES.					
Ans. Mois. Jours.	Ans. Mois. Jours.	Ans. Mois. Jours.	Ans. Mois. Jours.				
27 0 "	"	"	27 6 "	1,140	627	1 ^{er} février 1847.	
"	"	"	"	"	700	1 ^{er} déc. 1846.	Non liquidée.
51 10 19	"	"	51 10 19	1,160	758	Id.	
52 6 "	"	"	52 6 "	1,160	754	1 ^{er} janv. 1847.	
16 6 "	"	8 5 "	24 11 "	940	442	Id.	
35 10 "	"	"	25 10 "	1,140	545	Id.	
50 1 "	" 10 "	"	50 11 "	1,270	781	Id.	
20 7 "	"	10 1 "	50 8 "	922	554	1 ^{er} février 1847.	
25 7 19	"	5 5 25	28 11 "	1,078	604	1 ^{er} mars 1847.	
50 4 "	"	"	50 4 "	1,060	645	1 ^{er} février 1847.	
52 11 "	"	"	52 11 "	$\frac{2,222}{1,633}$	1,217	Id.	
3 5 "	"	8 3 "	11 8 "	760	175	Id.	
"	52 10 "	"	52 10 "	18,592	6,000	1 ^{er} janv. 1847.	
24 6 "	"	3 7 25	28 1 "	1,100	604	1 ^{er} février 1847.	
29 7 "	"	"	29 7 "	$\frac{1,693}{1,160}$	800	Id.	
29 7 "	"	"	29 7 "	1,060	627	1 ^{er} février 1847.	
52 7 "	"	"	52 7 "	1,060	690	1 ^{er} mars 1847.	
51 6 "	"	"	51 6 "	$\frac{1,900}{1,480}$	995	Id.	
11 6 15	"	14 1 21	25 8 "	710	350	Id.	
52 " "	"	"	52 " "	1,160	742	1 ^{er} février 1847.	
6 8 "	"	8 2 "	14 10 "	640	175	Id.	
29 9 "	"	"	29 9 "	1,055	627	Id.	
8 1 "	"	9 6 "	17 7 "	560	175	Id.	
"	52 " "	"	52 " "	"	5,000	1 ^{er} mars 1847.	Non liquidée.
"	45 5 "	"	45 5 "	$\frac{5,416}{2,492}$	2,656	Id.	
"	25 10 "	"	25 10 "	1,858	750	Id.	
"	45 5 "	"	45 5 "	5,640	2,808	Id.	
"	50 " "	"	50 " "	"	660	Id.	Non liquidée.
50 8 "	"	7 " "	57 8 "	1,140	852	Id.	
18 6 "	"	"	18 6 "	1,156	420	Id.	
"	52 7 "	"	52 7 "	$\frac{5,134}{2,287}$	1,665	Id.	
"	52 10 "	"	52 10 "	5,862	3,207	Id.	

N° d'ordre.	NOMS et PRÉNOMS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	ÂGE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	CAUSES DE L'ADMISSION A LA RETRAITE.
98	Michel, F. - H. - Ch. - J.	52	Sous-lieutenant des douanes	Vue faible et rhumatisme chronique
99	Devillers, P. - J. - H.	58	Brigadier des douanes	Rhumatisme chronique et presbytie.
100	Laby, A. - J.	47	Préposé des douanes.	Névralgie fémoro - poplitée contractée à l'occasion de son service.
101	Buchet, G. - J.	48	Sous-brigadier des douanes.	Affection pulmonaire chronique.
102	Lannois, J. - B. - J.	62	Garde forestier	Hernie inguinale double
103	Siron, Fr. - B.	51	Commis des accises	Asthme et vue faible.
104	Schuster, Fr.	65	Inspecteur de l'enregistrement.	Âge avancé et obésité.
105	Cierckens, Ch. - Const.	58	Géomètre du cadastre	Ophthalmie chronique
106	Suars, Math.	65	Brigadier forestier	Caducité
107	Lambert, L.	70	Garde forestier	Âge avancé.
108	Bricourt, A. - D. - J.	51	Préposé des douanes.	Constitution usée, vue faible, lumbago.
109	Corvers, G.	65	Id.	Affection pulmonaire chronique.
110	Vanderven, Ch. - Fr. - Ph.	50	Brigadier des douanes	Rhumatisme chronique et vue usée.
111	Vanderzypen, G.	61	Sous-lieutenant des douanes	Hydrocèle, faiblesse de la vue, constitution usée.

ANNEES DE SERVICES									Total.	TRAVILEMENT moyen des 5 dernières années	MONTANT de la PENSION	DATE DE L'ENTREE en JOUISSANCE	Observations.		
ACTIFS			SEDENTAIRES			MILITAIRES									
Ans	Mois	Jours	Ans	Mois	Jours	Ans	Mois	Jours	Ans	Mois	Jours				
50	6	»	»	»	»	»	»	»	50	6	»	1,570	855	1 ^{er} mars 1847	
25	9	3	»	»	»	2	6	28	26	1	»	1,140	590	Id	
15	6	»	»	»	»	8	4	»	25	10	»	740	417	1 ^{er} avril 1847	
20	9	27	»	»	»	4	6	3	25	4	»	926	455	Id	
27	4	»	»	»	»	11	»	»	38	4	»	450	528	1 ^{er} mars 1857	
50	»	»	»	»	»	1	9	»	51	9	»	1,496	941	1 ^{er} avril 1847	
»	»	»	42	»	»	»	»	»	42	»	»	6,500	4,875	Id	Pension non liquidée
»	»	»	50	9	26	1	»	»	51	9	26	1,800	942	Id.	
52	7	1	»	»	»	»	»	»	52	7	1	600	591	Id	
42	10	1	»	»	»	»	»	»	42	10	1	400	520	Id	
20	5	»	»	»	»	7	1	»	27	4	»	740	587	Id	
19	5	14	»	»	»	10	4	16	29	8	»	760	425	Id	
15	8	12	»	»	»	»	»	»	15	8	12	1,210	570	1 ^{er} mars 1847	
52	8	»	»	»	»	»	»	»	52	8	»	1,400	917	1 ^{er} avril 1847	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1848.



NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur le foncier
2	— sur l'impôt personnel
3	— sur les patentes
4	Décharge ou remise aux bateliers en non-activité
5	Non-valeurs sur les redevances des mines
	[<i>Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.</i>]
	TOTAL du chapitre I ^{er} fr.
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
1	Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés
2	Restitutions d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts, frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence, etc.
3	Remboursements de postes aux offices étrangers.
4	Remboursement du péage sur l'Escaut.
5	Déficit de comptables (anciens et nouveaux) pour mémoire (a
	[<i>Les crédits compris au présent chapitre ne sont point limitatifs.</i>]
	TOTAL du chapitre II. fr.
 Récapitulation. <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
	Chapitre I. Non-valeurs
	— II. Remboursements
	TOTAUX. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1848.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1847.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1848.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1848.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
300,000	"	300,000	300,000	"	"		
370,000	"	370,000	370,000	"	"		
80,000	"	80,000	80,000	"	"		
30,000	"	30,000	30,000	"	"		
16,000	"	16,000	16,000	"	"		
796,000	"	796,000	796,000	"	"		
30,000	"	30,000	30,000	"	"		
250,000	"	250,000	250,000	"	"		
150,000	"	150,000	150,000	"	"		
800,000	"	800,000	800,000	"	"		
"	"	"	"	"	"		a) Article destiné à faire face aux éventua- lités.
1,230,000	"	1,230,000	1,230,000	"	"		
796,000	"	796,000	796,000	"	"		
1,230,000	"	1,230,000	1,230,000	"	"		
2,026,000	"	2,026,000	2,026,000	"	"		
DIFFÉRENCE							

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

LE BUDGET DES DÉPENSES ET SERVICES DU ROYAUME,

POUR L'EXERCICE 1848

(FINANCES, NON-VALEURS ET RIMBOURSEMENTS)

	PAGES
Discours du Ministre	5-6
Arrêté royal du 26 avril 1847 ordonnant la présentation du Budget des Dépenses du Ministère des Finances et celui des Non-Valeurs et Remboursements, pour l'exercice 1848	7
Budget général du Ministère des Finances	8-9
Idem des Non Valeurs et Remboursements	10
<i>Developpements du Budget des Dépenses du Département des Finances pour l'exercice 1848</i>	11
CHAPITRE I ^{er} — Administration centrale. — Personnel — Secrétariat général — Trésor public — Contributions directes, douanes et accises — Enregistrement et domaines — Commission des monnaies — Huissiers et gens de service	12-15
— — — — — Frais de tournées. — Matériel — Service de la monnaie — Magasin général des papiers	14-15
— — — — — Statistique — Recapitulation du chapitre I ^{er}	16-17
CHAPITRE II — Administration du trésor dans les provinces. — Cassier général de l'Etat	18
— — — — — Récapitulation du chapitre II	18-19
CHAPITRE III. — Administration des contributions directes, douanes et accises — Surveillance générale — Service de la conservation du cadastre — Service des contributions directes et de comptabilité	20
— — — — — Services des douanes, de la recherche maritime et des accises	20-21
— — — — — Services des poids et mesures et de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent — Avocats de l'administration. — Suppléments de traitement — Frais de bureau et de tournées	22-23
— — — — — Indemnités et primes — Police douanière	24-25
— — — — — Matériel. — Entrepôt d'Anvers — Recapitulation du chapitre III	26-27

	PAGES.
CHAPITRE IV. — Administration de l'enregistrement et des domaines. — Traitement du personnel de l'enregistrement. — Employés du timbre et du domaine.	28—35
— — Agents forestiers	32—33
— — Matériel. — Dépenses du domaine	34—35
— — Palais de Bruxelles et de Tervueren. — Récapitulation du chapitre IV	36—37
CHAPITRE V. — Pensions et secours.	ib.
CHAPITRE VI. — Dépenses imprévues. — Récapitulation générale	38—50
<i>Annexe.</i> — Relevé des admissions à la retraite, depuis le 1 ^{er} avril 1846 jusqu'au 31 mars 1847	41—49

Non-Valeurs et Remboursements.

<i>Développements du Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1848</i>	51
CHAPITRE I ^{er} . — Non-Valeurs.	52—55
CHAPITRE II. — Remboursements	ib.
— — Récapitulation	ib.